

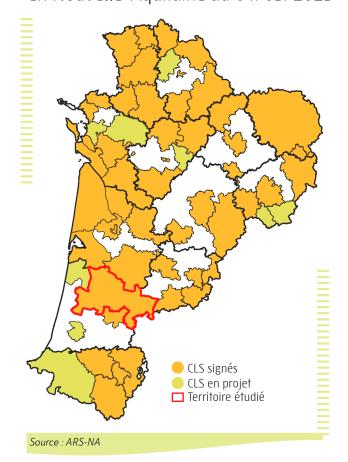


LANDES

Créés en 2009 par la loi « Hôpital, patients, santé et territoire », puis consolidés par la loi de « Modernisation du système de santé » de 2016 et la loi « 3DS » de 2022 relative à la différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification, les contrats locaux de santé (CLS) sont des outils de mise en œuvre et de déploiement des politiques de santé dans les territoires de proximité. Portés conjointement par l'Agence régionale de santé (ARS) et une collectivité territoriale, ils ont pour objectifs de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et d'être l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires.

L'observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS-NA) accompagne l'ARS et les collectivités depuis la création des CLS, avec notamment la mise à disposition d'indicateurs territoriaux, synthétisés grâce à l'élaboration de fiches d'indicateurs pour chacun des CLS : une fiche par territoire présentant la situation du CLS, l'évolution de ces indicateurs et la comparaison par rapport aux moyennes nationales.

Les contrats locaux de santé (CLS) en Nouvelle-Aguitaine au 01/05/2023



71 communes en 2023 4 EPCI* 3 582,4 km² 12 habitants / km² en 2019



Part dans la population... ... régionale : 0,7 %

... départementale : 10,2 %

de 20 ans en 2019



personnes de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins



^{*} Établissement Public de Coopération Intercommunale

POPULATION

Avant toute action sur un territoire, il est important de prendre en compte la population qui y réside, que ce soit en termes d'effectifs, d'évolution mais également de structure par âge. La composition des foyers est également un déterminant

important qui peut influencer la qualité de vie et l'état de santé des populations. L'analyse de ces facteurs démographiques est nécessaire pour développer des actions de santé qui répondent aux besoins des territoires.

		TERRIT	OIRE D	U CLS			TERR	ITOIRE I	DU CLS
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	Taux Évolution
1. Nombre d'habitants	2019	42 116					2008	40 264	//
2. Évolution anuelle moyenne	2013-19	85	0,20	•	0,36	0,68	2008-13	0,66	ממ
3. Évolution annuelle moyenne due au solde migratoire	2013-19	323	0,77	•	0,09	0,87	2008-13	1,05	ממ
4. Nombre de ménages	2019	19 090					2008	17 127	77
5. Ménages - couple sans enfant ¹	2019	6 486	34,0		26,1*	31,3	2008	34,6	=
6. Ménages - couple avec enfant(s) ¹	2019	4 519	23,7		25,2*	23,3	2008	27,6	Ä
7. Ménages - personne seule¹	2019	6 271	32,9	•	36,9*	35,1	2008	28,4	77
8. Familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans ²	2019	1 122	21,9	•	24,9	24,0	2008	15,1	77
9. Immigrés³	2019	2 603	6,2		9,8	5,1	2008	5,9	7

^{*} France entière

ÉTAT DE SANTÉ

L'état de santé de la population du territoire est présenté principalement en fonction d'indicateurs relatifs à la mortalité et aux maladies chroniques, à travers le dispositif des affections de longue durée (ALD). Les taux standardisés permettent de comparer, à structure par âge égale, la situation du territoire

à celle observée sur l'ensemble de la France hexagonale. Pour les affections de longue durée, sont présentées les prévalences (nombre de personnes concernées par une ALD pour une année) et les incidences (nombre de personnes nouvellement admises dans le système des ALD).

		TERRIT	OIRE D	U CLS			TERR	ITOIRE [DU CLS
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	Taux Département	ANNÉE	TAUX VALEUR	Taux Évolution
10. Personnes en ALD ¹	2020	9 903	1 890,2		1 858,6	1 838,2	2015	1748,3	71
11. Personnes admises dans l'année en ALD ²	2019-21	1 226	237,0		217,5	236,0	2017-19	283,4	ממ
12. Décès ²	2013-17	574	95,6	•	85,4	85,9	2003-07	105,2	n
13. Décès prématurés (avant 65 ans) ³ - σ	2013-17	55	29,4		26,0	25,9	2003-07	30,7	=
14. Décès prématurés (avant 65 ans) ⁴ - Q	2013-17	24	12,8		12,4	12,5	2003-07	15,3	=
15. Décès évitables par des actions de prévention ²	2013-17	60	13,2	•	12,5	12,8	2003-07	15,1	=
16. Décès évitables par traitement ²	2013-17	30	6,2	•	5,7	5,7	2003-07	7,3	=

ALD : Affection de longue durée - ♂ Hommes - ♀ Femmes

Note : pour les incidences ALD et les décès, l'effectif correspond au nombre annuel moyen de cas.

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable - // : évolution des effectifs non significative

^{1 -} pour 100 ménages / 2 - pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans / 3 - pour 100 habitants

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

^{1 -} Taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins / 2 - Taux standardisé pour 10 000 habitants / 3 - Taux standardisé pour 10 000 hommes / 4 - Taux standardisé pour 10 000 femmes

[🔵] TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / 🌑 DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / 🜑 AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / 🌑 FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / 🌑 TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

ÉTAT DE SANTÉ (SUITE)

		TERRIT	OIRE D	U CLS			TERR	TOIRE I	DU CLS
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	Taux Évolution
C CANCERS	i					•		•	
17. Personnes en ALD pour cancer¹ - 🍼	2021	989	388,5	•	421,2	425,5	2012	354,6	=
18. Personnes en ALD pour cancer² - Q	2021	1 079	376,3	•	388,5	396,9	2012	315,0	77
19. Personnes admises dans l'année en ALD pour cancer¹ - ਹੀਂ	2019-21	155	59,7	•	60,2	64,2	2017-19	65,6	=
20. Personnes admises dans l'année en ALD pour cancer² - Q	2019-21	145	52,5	•	50,9	55,6	2017-19	55,0	=
21. Décès par cancer ¹ - \mathcal{O}	2013-17	88	35,5	•	32,9	33,8	2003-07	40,0	=
22. Décès par cancer² - Q	2013-17	61	18,5	•	17,5	17,8	2003-07	19,3	=
23. Décès par cancer du poumon ³	2013-17	25	4,6	•	4,7	5,1	2003-07	4,1	=
24. Décès par cancer colorectal ³	2013-17	20	3,5	•	2,6	3,0	2003-07	3,9	=
25. Décès par cancer du sein 2 - $\mathbb Q$	2013-17	10	3,1	•	3,2	2,8	2003-07	3,5	=
26. Décès par cancer de la prostate¹ - ♂	2013-17	10	4,2	•	3,6	3,6	2003-07	5,8	=
C APPAREIL CIRCULATOIRE									
27. Personnes en ALD pour maladie cardio- vasculaire¹ - රෑ	2021	2 602	1011,1	•	899,8	1 016,8	2012	850,4	77
28. Personnes en ALD pour maladie cardiovasculaire 2 - $\mathbb Q$	2021	1 657	492,2	•	413,1	473,8	2012	411,9	77
29. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie cardio-vasculaire¹ - ੴ	2019-21	200	78,0	•	73,7	83,1	2017-19	118,9	22
30. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie cardio-vasculaire² - Q	2019-21	166	51,7	•	42,8	47,3	2017-19	64,9	עע
31. Décès par maladie cardio-vasculaire¹ - ♂	2013-17	79	34,0	•	26,5	29,6	2003-07	44,3	22
32. Décès par maladie cardio-vasculaire 2 - $\mathbb Q$	2013-17	90	21,6	•	16,9	19,0	2003-07	29,3	77
33. Décès par cardiopathie ischémique³	2013-17	36	6,1	•	4,9	5,4	2003-07	8,9	77
34. Décès par maladie vasculaire cérébrale ³	2013-17	41	6,6	•	4,6	5,1	2003-07	8,1	אה
C APPAREIL RESPIRATOIRE									
35. Personnes en ALD pour maladie respiratoire¹ - 🍼	2021	145	58,1	•	59,8	59,2	2012	80,2	77
36. Personnes en ALD pour maladie respiratoire² - Q	2021	189	66,6	•	53,0	61,0	2012	50,1	77
37. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie respiratoire¹ - ♂	2019-21	13	5,0	•	4,6	4,9	2017-19	4,7	=
38. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie respiratoire² - Q	2019-21	12	4,9	•	4,1	4,6	2017-19	6,0	=

 $[\]textbf{ALD}: \textbf{Affection de longue durée - 0 Hommes - Q Femmes}$

Note : pour les incidences ALD et les décès, l'effectif correspond au nombre annuel moyen de cas.

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

 $[\]textbf{1-} taux \ standardis\'e \ pour \ 10\ 000\ hommes \ \textbf{/2-} taux \ standardis\'e \ pour \ 10\ 000\ femmes \ \textbf{/3-} taux \ standardis\'e \ pour \ 10\ 000\ habitants$

 [◆] TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE /
◆ FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

ÉTAT DE SANTÉ (SUITE)

		TERRIT	OIRE D	U CLS			TERR	TOIRE I	DU CLS
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	Taux Évolution
C APPAREIL RESPIRATOIRE (suite)	*	•				***************************************			•
39. Décès par maladie respiratoire¹ - ♂	2013-17	20	8,5	•	8,4	7,7	2003-07	9,2	=
40. Décès par maladie respiratoire² - Q	2013-17	18	4,4	•	4,4	4,2	2003-07	5,4	=
41. Personnes en ALD pour BPCO ³	2021	103	18,0	•	16,5	17,3	2012	13,5	=
42. Personnes en ALD pour asthme ³	2021	80	17,7	•	23,4	20,7	2012	18,4	=
43. Personnes ayant perçu au moins 3 rembourse- ments d'antiasthmatiques dans l'année ⁴	2021	3 231	658,8	•	496,9	635,5	2016	707,8	Ä
€ DIABÈTE	•								
44. Personnes en ALD pour diabète¹ - ♂	2021	1 579	612,1	•	595,0	580,3	2012	495,8	77
45. Personnes en ALD pour diabète² - Q	2021	1 214	413,7	•	398,2	367,1	2012	354,3	77
46. Personnes admises dans l'année en ALD pour diabète¹ - O¹	2019-21	104	42,0	•	43,6	42,2	2017-19	48,5	=
47. Personnes admises dans l'année en ALD pour diabète² - Q	2019-21	91	34,5	•	32,5	30,3	2017-19	36,3	=
C SANTÉ MENTALE	•	•							
48. Personnes en ALD pour affection psychiatrique 1 - \mathcal{O}	2021	459	224,2	•	239,8	251,4	2012	166,3	77
49. Personnes en ALD pour affection psychiatrique 2 - $\mathbb Q$	2021	716	312,6	•	265,2	318,4	2012	199,7	77
50. Personnes admises dans l'année en ALD pour affection psychiatrique de longue durée¹ - ♂	2019-21	45	23,8	•	18,1	22,8	2017-19	25,0	=
51. Personnes admises dans l'année en ALD pour affection psychiatrique de longue durée² - Q	2019-21	54	25,8	•	19,2	26,3	2017-19	34,7	77
52. Personnes traitées par psychotrope⁵ - ♂	2020	1 851	773,1	•	841,4	809,2			
53. Personnes traitées par psychotrope ⁶ - Q	2020	3 488	1 245,3	•	1 266,9	1 281,5			
54. Hospitalisations pour tentative de suicide (10 ans ou plus) ⁷	2021	27	7,5	•	11,8	8,9	2016	11,2	72
55. Hospitalisations pour tentative de suicide (10 ans ou plus) - <i>Ratio Hommes/Femmes</i>	2021		SS		0,59	0,61	2016	0,50	
C AUTRE PATHOLOGIE									
56. Décès par causes externes (traumatisme, accident, suicide) ³	2013-17	35	6,4	•	5,6	5,9	2003-07	7,9	=

ALD : Affection de longue durée

 $nd: non\ disponible - ss: secret\ statistique - nc: non\ calculable$

1 - taux standardisé pour 10 000 hommes / 2 - taux standardisé pour 10 000 femmes / 3 - taux standardisé pour 10 000 habitants / 4 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins (Hommes) / 6 - taux standardisés pour 10 000 consommateurs de soins (Femmes) / 7 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins de 10 ans ou plus

Note : pour les incidences ALD et les décès, l'effectif correspond au nombre annuel moyen de cas.

 [◆] TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE
◆ FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

OFFRE DE SOINS LIBÉRALE ET RECOURS AUX SOINS

Pouvoir disposer de données actualisées et fiables sur les professionnels de santé est devenu un enjeu important pour les collectivités, notamment pour anticiper certaines démarches qui pourraient permettre de maintenir ou développer une offre (aide à la création de maison de santé, développement de l'attractivité du territoire, recherche de logements ou locaux...).

La question de l'accès aux soins est cependant complexe et ne peut se limiter au dénombrement de professionnels sur un territoire, en partie en raison des multiples formes d'exercice qui peuvent exister. C'est dans ce sens que sont présentés les indicateurs liés à l'accessibilité potentielle localisée (APL) et les taux de recours aux professionnels de santé.

		TERRIT	OIRE D	U CLS			TERRITOIRE DU CLS			
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	Taux Département	ANNÉE	TAUX VALEUR	taux Évolution	
OFFRE DE SOINS LIBÉRALE										
57. Médecins généralistes (et densité) ¹	2022	36	8,5	•	8,4	10,4	2012	9,7	7	
58. Médecins de 60 ans ou plus (et %)²	2022	15	41,7	•	31,9	27,5	2012	17,5	77	
59. APL aux médecins généralistes de moins de 65 ans (en consultations par an et par habitant)	2021		2,9	•	3,4*	4,3	2015	3,9	מע	
60. Personnes vivant dans une commune dont l'APL aux médecins généralistes libéraux ou exerçant en centre de santé est inférieure à 2,5 consultations par an et par habitant ³	2021	15 506	36,8	•	23,1*	10,2	2015	17,8	77	
61. Infirmiers (et densité) ¹	2022	85	20,2	•	15,1	21,1	2012	16,2	77	
62. Infirmiers de 60 ans ou plus (et %) ⁴	2022	4	4,7	•	7,9	4,9	2012	0,0	77	
63. APL aux infirmiers de moins de 65 ans (en ETP <i>pour 10 000 habitants)</i>	2021		124,9	•	156,1*	152,1	2016	107,1	77	
64. Masseurs-kinésithérapeutes (et densité) ¹	2022	43	10,2	•	11,5	17,9	2012	6,5	77	
65. Masseurs-kinésithérapeutes de 60 ans ou plus (et %) ⁵	2022	7	16,3	•	8,9	5,4	2012	14,8	71	
66. APL aux masseurs-kinésithérapeutes de moins de 65 ans (en ETP <i>pour 10 000 habitants</i>)	2021		85,1	•	111,6*	148,5	2016	69,6	77	
67. Chirurgiens-dentistes (et densité) ¹	2022	16	3,8	•	5,4	6,2	2012	3,4	7	
68. Chirurgiens-dentistes de 60 ans ou plus (et %) 6	2022	0	0,0	•	19,7	11,7	2012	35,7	77	
69. Ophtalmologistes (et densité) ^{1.7}	2022	0	0,0	•	0,7	0,6	2012	0,0	=	
70. Gynécologues (et densité) ^{7,8}	2022	0	0,0	•	1,6	1,0	2012	0,0	=	
71. Cardiologues (et densité) ^{1,7}	2022	0	0,0	•	0,8	0,6	2012	0,0	=	
72. Psychiatres (et densité) ^{1,7}	2022	0	0,0	•	0,9	0,4	2012	0,0	=	
73. Dermatologues (et densité) ^{1,7}	2022	0	0,0	•	0,4	0,2	2012	0,0	=	
74. Pédiatres (et densité) ^{7,9}	2022	0	0,0	•	2,3	1,5	2012	0,0	=	
75. Sages-femmes (et densité) ¹⁰	2022	3	4,2	•	5,3	7,1	2012	1,3	77	
76. Orthophonistes (et densité) ¹	2022	7	1,7	•	3,2	2,6	2015	1,0	77	

^{*} France entière

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

APL : Accessibilité Potentielle Localisée - **ETP** : Équivalent Temps Plein

^{1 -} pour 10 000 habitants - densité calculée sur l'ensemble de la population / 2 - pour 100 médecins généralistes / 3 - pour 100 habitants / 4 - pour 100 infirmiers / 5 - pour 100 masseurs-kinésithérapeutes / 6 - pour 100 chirurgiens-dentistes / 7 - cabinet principal / 8 - pour 10 000 femmes de 15 ans ou plus - densité calculée sur les femmes de 15 ans ou plus / 9 - pour 10 000 enfants de moins de 15 ans - densité calculée sur les moins de 15 ans / 10 - pour 10 000 femmes de 15 à 49 ans - densité calculée sur les femmes de 15 à 49 ans

 [◆] TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE /
◆ FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

OFFRE DE SOINS LIBÉRALE ET RECOURS AUX SOINS (SUITE)

		TERRITO	OIRE D	U CLS			TERR	ITOIRE [DU CLS
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	taux Évolution
RECOURS AUX SOINS									
77. Personnes de 16 ans ou plus sans médecin traitant déclaré ¹	2020	3 373	9,8	•	10,7	10,0	2015	9,1	7
78. Bénéficiaires du RG de 16 ans ou plus sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois²	2021	2 136	7,4	•	8,9*	7,0	2018	nd	nc
79. Bénéficiaires du RG de 16 ans ou plus n'ayant pas eu d'acte de généraliste sur les 24 derniers mois²	2021	4 957	17,2	•	20,0*	17,0	2018	8,5	77
80. Bénéficiaires du RG de 16 ans ou plus n'ayant pas eu d'acte réalisé par un dentiste sur les 24 derniers mois²	2021	14 587	50,5	•	48,3*	46,1	2018	nd	nc
81. Femmes bénéficiaires du RG de 20 à 64 ans n'ayant pas eu d'acte réalisé par un gynéco- logue sur les 24 derniers mois³	2021	5 481	57,4	•	50,1*	50,6	2018	nd	nc
82. Personnes de 16 ans ou plus ayant consulté un psychiatre dans l'année¹	2021	630	176,4	•	301,5	270,9	2016	191,8	Ä
83. Femmes de 50 à 74 ans ayant participé au dépistage organisé du cancer du sein ⁴	2018-19	4 378	58,6	•	55,0 (NA**)	61,5			
84. Personnes de 50 à 74 ans ayant participé au dépistage organisé du cancer du côlon-rectum ⁵	2018-19	3 992	26,5	•	30,7	31,5			
85. Passages aux urgences des habitants du territoire ⁶	2021	9 252	22,0	•	26,1 (NA**)	23,2			
86. Passages aux urgences des habitants du territoire âgés de 75 ans ou plus ⁷	2021	2 024	21,9	•	18,3 (NA**)	18,6			

^{*} France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

 ${f RG}$: Régime général

1 - pour 100 consommateurs de soins de 16 ans ou plus / 2 - pour 100 bénéficiaires du régime général de 16 ans ou plus / 3 - pour 100 femmes bénéficiaires du régime général âgées de 20 à 64 ans / 4 - pour 100 femmes invitées au dépistage organisé / 5 - pour 100 personnes invitées au dépistage organisé / 6 - pour 100 habitants / 7 - pour 100 passages aux urgences des habitants du territoire

 [◆] TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE /
◆ FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

DÉTERMINANTS DE SANTÉ

Les déterminants de la santé désignent tous les facteurs qui influencent l'état de santé de la population, sans nécessairement être des causes directes de problèmes particuliers ou de maladies. Les déterminants de la santé sont associés à quatre champs : les caractéristiques individuelles, les milieux de vie, les systèmes administrés par l'État et ses partenaires (système éducatif, système de

santé, aménagement du territoire...) et le contexte global (politique, économique, social...). Compte tenu du caractère multidimensionnel de la santé des individus, il est important pour améliorer l'état de santé d'une population de collaborer avec des partenaires d'autres secteurs d'activités (éducation, emploi, alimentation, logement, transport, environnement, etc.) pour être en mesure d'agir sur celle-ci.

		TERRIT	OIRE D	U CLS			TERR	ITOIRE I	DU CLS
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	Taux Département	ANNÉE	TAUX VALEUR	Taux Évolution
€ REVENUS									
87. Médiane du revenu disponible par UC (en €)	2020	nd		nc	22 400	22 100	2016	nd	nc
88. Foyers fiscaux non imposés¹	2020	16 305	63,2		54,3	56,9	2012	56,0	7
89. Taux de pauvreté (seuil à 60% du revenu médian)	2020		nd	nc	14,4	11,4	2016	nd	nc
90. Allocataires du RSA ²	2021	817	4,3	•	5,9	4,3	2017	4,0	7
91. Allocataires de l'AAH³	2021	747	3,4	•	3,1	3,2	2012	2,4	77
92. Bénéficiaires du RG bénéficiant de la complémentaire santé solidaire (CSS) non participative ⁴	2022	1787	5,1	•	8,8*	5,5	2018	nd	nc
93. Allocataires d'une allocation logement (APL, ALS et ALF)²	2021	2 559	13,4	•	20,1	14,2	2011	18,7	עע
94. Allocataires de l'ASF ⁵	2021	372	33,2	•	31,9	29,6	2011	36,7	7
95. Population active occupée de 15-64 ans <i>(et taux d'emploi)</i> ⁶	2019	15 381	63,9	•	64,7	65,3	2008	62,8	=
96. Rapport ouvrier-cadre	2019		3,7	•	1,1	2,2	2008	4,6	77
97. Salariés de 25-64 ans en emploi précaire ⁷⁻⁸	2019	3 110	25,2	•	27,5	27,8	2008	26,5	=
C HABITAT									
98. Logements	2019	24 161					2008	21 369	71
99. Logements vacants ⁹	2019	2 317	9,6	•	8,1	6,6	2008	8,1	77
100. Résidences principales ⁹	2019	19 095	79,0	•	82,1	72,8	2008	80,2	=
101. Résidences principales occupées par des propriétaires ⁹	2019	13 207	69,2	•	57,6	65,9	2008	66,3	=
102. Logements sociaux ¹⁰	2021	992	5,2	•	17,3	7,4	2016	5,7	7
103. Résidences principales suroccupées ¹⁰⁻¹¹	2019		nd	nc	4,8*	1,5	2013	nd	nc
104. Résidences principales construites avant 1946 ¹⁰	2019	5 937	31,1	•	21,7	16,6			
105. Ménages en précarité énergétique logement ²	2018	3 857	20,6	•	14,0	15,1			

^{*} France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable - // : évolution des effectifs non significative

UC: Unité de consommation - RSA: Revenu de solidarité active - AAH: Allocation aux adultes handicapés - RG: Régime général - APL: Aide personnalisée au logement - ALS: Allocation de logement sociale - ALF: Allocation de logement familiale - ASF: Allocation de soutien familial - CDI: Contrat à durée indéterminée 1 - pour 100 foyers fiscaux / 2 - pour 100 ménages / 3 - pour 100 personnes de 20 à 64 ans / 4 - pour 100 bénéficiaires du régime général / 5 - pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans / 6 - pour 100 habitants de 15 à 64 ans / 7 - pour 100 salariés de 25 à 64 ans / 8 - emploi salarié autre que CDI à temps plein / 9 - pour 100 logements / 10 - pour 100 résidences principales / 11 - hors studio de 1 personne

 [◆] TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE /
◆ FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

DÉTERMINANTS DE SANTÉ (SUITE)

		TERRIT	OIRE D	U CLS			TERRITOIRE I		OU CLS
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	Taux Département	ANNÉE	TAUX VALEUR	taux Évolution
© MOBILITÉ - DÉPLACEMENTS							•		
106. Proportion d'actifs en emploi résidant à 30 minutes ou plus de leur lieu de travail ¹	2018		25,9	•	26,8*	19,5			
107. Actifs en emploi vivant et travaillant au sein de la même commune ¹	2019	5 464	34,7	•	33,7	34,0	2008	40,6	ä
108. Actifs en emploi vivant et travaillant au sein de la même commune et se déplaçant en voiture ²	2019	3 782	69,2	•	50,8	69,6	2008	66,0	=
109. Ménages en précarité énergétique mobilité quotidienne en voiture³	2018	3 338	17,8	•	13,8	15,9			
C ACTIVITÉ PHYSIQUE									
110. Licences sportives délivrées à des hommes de 5 à 19 ans ⁴	2019	2 798	80,9	•	73,2	96,0	2014	75,2	7
111. Licences sportives délivrées à des femmes de 5 à 19 ans ⁵	2019	1904	58,8	•	49,7	65,2	2014	47,3	77
112. Licences sportives délivrées à des hommes de 20 à 59 ans ⁶	2019	2 658	28,1	•	21,3	30,0	2014	31,4	Ä
113. Licences sportives délivrées à des femmes de 20 à 59 ans ⁷	2019	1 366	14,7	•	10,5	14,0	2014	16,5	7
114. Licences sportives délivrées à des hommes de 60 à 74 ans ⁸	2019	700	15,2	•	16,2	21,8	2014	17,6	u
115. Licences sportives délivrées à des femmes de 60 à 74 ans ⁹	2019	669	14,4	•	12,0	14,0	2014	13,6	71
© ENVIRONNEMENT									
116. Surface artificialisée (en km²) ¹⁰	2020	173	4,8	•	8,9 (NA**)	7,6	2015	4,7	=
117. Surface des espaces naturels, agricoles et forestiers (en km²) ¹⁰	2020	3 424	95,2	•	91,2 (NA**)	92,4	2015	95,3	=
118. Surface agricole utilisée (en km²) ¹⁰ (SAU)	2020	580	16,2	•	49,2	22,8	2010	15,2	7
119. Sites et sols pollués déclarés (et densité) ¹¹	2023	28	0,8	•	1,9	1,1			
120. Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) - élevage <i>(et densité)</i> ¹¹	2023	2	0,1	•	2,0	0,5			
121. Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) - industrie <i>(et densité)</i> ¹¹	2023	71	2,0	•	6,9	4,4			
122. Population exposée à un risque industriel ¹²	2018	1 361	3,2	•	26,4	17,5			

^{*} France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

^{1 -} pour 100 actifs en emploi / 2 - pour 100 actifs en emploi vivant et travaillant sur la même commune / 3 - pour 100 ménages / 4 - pour 100 hommes de 5 à 19 ans / 5 - pour 100 femmes de 5 à 19 ans / 6 - pour 100 hommes de 20 à 59 ans / 7 - pour 100 femmes de 20 à 59 ans / 8 - pour 100 hommes de 60 à 74 ans / 9 - pour 100 femmes de 60 à 74 ans / 10 - part dans la superficie totale / 11 - nombre pour 100 km² / 12 - pour 100 habitants

 [◆] TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE
◆ FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

LES JEUNES

Si les enfants et les jeunes sont globalement en bonne santé et se perçoivent comme tel, les comportements qui s'installent à cette période, ainsi que les environnements physiques et sociaux dans lesquels ils se développent, conditionnent leur avenir en matière de santé. Les choix liés à leur vie professionnelle, l'entrée dans la

vie active, les problématiques liées aux ressources financières, sont autant d'éléments qui peuvent être complexes à gérer pour les jeunes adultes et qui sont parfois pour eux prioritaires aux enjeux de santé et de promotion de la santé.

		TERRIT	OIRE D	U CLS			TERRI	ITOIRE I	DU CLS
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	Taux Département	ANNÉE	TAUX VALEUR	taux Évolution
123. Enfants âgés de 0 à 5 ans¹	2019	2 237	5,3	•	6,8	5,6	2008	6,3	77
124. Jeunes âgés de 6 à 17 ans¹	2019	5 684	13,5	•	14,7	13,9	2008	13,3	=
125. Jeunes âgés de 18 à 24 ans¹	2019	1942	4,6	•	8,0	5,3	2008	5,3	7
126. Jeunes de 15-24 ans vivant seuls²	2019	186	5,4	•	13,2	8,8	2008	4,1	77
127. Jeunes percevant l'AEEH³	2021	225	2,6	•	2,4	2,4	2012	1,2	77
128. Jeunes de 6-16 ans non scolarisés ⁴	2019	108	2,1	•	2,3	1,9	2008	1,1	77
129. Jeunes de 15 à 24 ans non insérés²	2019	614	17,9	•	15,9	18,3	2008	15,9	71
130. Salariés de 15-24 ans en emploi précaire ⁵	2019	665	59,3	•	63,9	61,4	2008	60,6	=
131. Jeunes de 16-24 ans du RG bénéficiant de la CSS non participative ⁶	2022	224	7,1	•	11,1*	8,2	2018	8,7	מע
132. Jeunes adultes de 25-34 ans sortis du système scolaire avec pas ou peu de diplôme ⁷	2019	492	13,9	•	12,4	11,6	2008	18,2	מע
133. Jeunes adultes de 25-34 ans sortis du système scolaire diplômés du supérieur (bac+2 ou plus) ⁷	2019	1 015	28,6	•	46,6	38,2	2008	26,2	71
134. Taux de pauvreté des moins de 30 ans ⁸	2020		nd	nc	22,4	18,0	2016	nd	nc
SANTÉ ET RECOURS AUX SOINS									
135. Jeunes de 15-24 ans en ALD ⁹	2020	165	417,1	•	457,6	465,0	2015	354,5	77
136. Jeunes de 16-24 ans du RG sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	278	9,2	•	10,9*	8,9	2018	6,3	77
137. Jeunes de 16-24 ans du RG n'ayant pas eu de consultations de médecins généralistes au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	701	23,2	•	25,8*	22,2	2018	11,1	77
138. Jeunes de 16-24 ans du RG n'ayant pas eu de consultations de dentistes au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	1602	53,0	•	49,8*	51,6	2018	36,8	77
139. Femmes de 20-24 ans du RG n'ayant pas eu de consultations de gynécologues au cours des 24 derniers mois ¹⁰	2021	381	51,0	•	50,5 (NA**)	53,0	2018	38,3	77
140. Jeunes de 15-24 ans en ALD pour affection psychiatrique de longue durée ¹¹	2021	60	172,3	•	129,5	203,5	2012	127,2	=
141. Jeunes de 15-24 ans traités par psychotrope ⁹	2020	67	176,8	•	236,7	239,0	2015	176,3	=

^{*} France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

AEEH : allocation d'éducation de l'enfant handicapé - **RG** : régime général - **CSS** : complémentaire santé solidaire - **ALD** : affection de longue durée

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

^{1 -} pour 100 habitants / 2 - pour 100 jeunes de 15 à 24 ans / 3 - pour 100 jeunes de moins de 20 ans / 4 - pour 100 jeunes de 6 à 16 ans / 5 - pour 100 salariés de 15 à 24 ans / 6 - pour 100 bénéficiaires du régime général de 16 à 24 ans / 7 - pour 100 jeunes de 25 à 34 ans sortis du système scolaire / 8 - seuil à 60% du revenu médian / 9 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins âgés de 15 à 24 ans / 10 - pour 100 femmes bénéficiaires du régime général de 20 à 24 ans / 11 - taux standardisé pour 10 000 habitants âgés de 15 à 24 ans

 [◆] TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE /
◆ FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

LES PERSONNES ÂGÉES

Le vieillissement massif de la population dans les prochaines années constitue un enjeu majeur social et de santé publique. Les collectivités locales sont d'autant plus concernées qu'elles mettent en place des politiques de bien vieillir au sein de leur commune avec le développement de services et activités spécifiques (restauration, ateliers, hébergement...). Elles doivent ainsi être en mesure de suivre les caractéristiques de leur population âgée pour adapter leurs services locaux.

		TERRIT	OIRE D	U CLS			TERR	ITOIRE I	DU CLS
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	taux Évolution
142. Personnes âgées de 60 à 74 ans ¹	2019	9 261	22,0	•	16,7	20,5	2008	17,5	77
143. Personnes âgées de 75 ans ou plus¹	2019	5 600	13,3	•	9,5	11,7	2008	12,7	=
144. Indice de grand vieillissement ²	2019		48,1	•	44,6	43,7	2008	48,7	=
145. Personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seules à domicile³	2019	2 006	35,8	•	38,5	36,5	2008	31,3	71
146. Séniors de l'interrégime de 55 ans ou plus bénéficiant de la CSS non participative ⁴	2021	465	2,7	•	3,3*	2,0	2018	2,0	77
147. Retraités de 60 ans ou plus de l'interrégime exonérés de la CSG ⁵	2021	3 099	27,2	•	23,9 (NA**)	22,4	2015	27,7	=
© SANTÉ ET RECOURS AUX SOINS									
148. Séniors de 65 ans ou plus du RG n'ayant pas eu de consultations de médecins généralistes au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	796	9,1	•	10,5*	8,0	2018	5,7	77
149. Séniors de 65 ans ou plus du RG n'ayant pas eu de consultations de dentistes au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	4 622	52,7	•	51,0*	46,5	2018	39,9	77
150. Séniors de 65 ans ou plus du RG n'ayant pas eu d'acte de vaccination anti-grippale sur les 24 derniers mois ⁶	2021	3 100	35,3	•	33,9*	29,9	2018	50,5	עע
151. Personnes de 65 ans ou plus en ALD ⁷	2020	6 174	5 441,2	•	5 262,4	5 271,2	2015	5 078,5	71
152. Personnes de 65 ans ou plus admises dans l'année en ALD ⁸	2019-21	716	629,0	•	604,5	654,0	2017-19	802,4	עע
153. Personnes de 65 ans ou plus en ALD pour maladie d'Alzheimer ⁸	2021	353	295,7	•	310,9	304,6	2012	243,7	77

^{*} France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

 $[\]textbf{CSS}: complémentaire santé solidaire - \textbf{CSG}: contribution sociale généralisée \textbf{RG}: régime général - \textbf{ALD}: affection de longue durée$

^{1 -} pour 100 habitants / 2 - nombre de personnes de 80 ans ou plus pour 100 personnes de 65-79 ans / 3 - pour 100 personnes âgées de 75 ans ou plus / 4 - pour 100 assurés de l'interrégime de 55 ans ou plus / 5 - pour 100 assurés de l'interrégime de 60 ans ou plus / 6 - pour 100 bénéficiaires du régime général de 65 ans ou plus / 7 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins âgés de 65 ans ou plus / 8 - taux standardisé pour 10 000 habitants de 65 ans ou plus

[●] TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les tableaux permettent d'indiquer les données du territoire concerné par la fiche avec, pour chaque indicateur, l'année de la donnée (la plus récente disponible au moment de l'élaboration des fiches), le nombre et le taux du territoire et la position du territoire par rapport au taux de la France hexagonale (ou de la région Nouvelle-Aquitaine si la référence nationale n'est pas disponible) (cf. méthode ci-dessous). Sont ensuite présentés les taux de la France hexagonale et du département pour l'année considérée. Enfin, les trois dernières colonnes présentent des données plus anciennes du territoire considéré pour voir les évolutions sur chaque indicateur. Il est ainsi précisé l'année de la donnée, le taux observé sur le territoire et l'évolution des taux du territoire entre les deux périodes.

Pour les indicateurs de santé, les taux sont standardisés selon l'âge (population de référence : France entière au RP 2014).

Position du territoire:

La position du territoire est calculée à partir du taux et est établie en 5 classes pour tous les indicateurs. Cette position est définie de sorte que le taux le plus favorable (ou la situation demandant moins d'accompagnement spécifique) soit en vert (exemple : le taux de bénéficiaires pris en charge en ALD le plus faible sera en vert, de même que la densité de médecins généralistes la plus élevée sera en vert).

La position est établie par rapport à la moyenne de la France hexagonale. Lorsque la donnée "France hexagonale" n'est pas disponible, elle est remplacée par la donnée "France entière", ou, à défaut, la donnée régionale. La position du territoire est alors calculée par rapport à la donnée disponible (France entière ou Région).

Les 5 classes sont définies par rapport à l'écart à la moyenne nationale :

- Très défavorable par rapport à la moyenne nationale (- 20 % et en-deçà OU + 20 % et au-delà)
- Défavorable par rapport à la moyenne nationale (compris entre 20 % et 10 % OU + 10 % et + 20 %)
- Autour de la moyenne nationale (compris entre 10 % et + 10 %) ou différence non significative
- Favorable par rapport à la moyenne nationale (compris entre + 10 % et + 20 % OU 20 % et 10 %)
- Très favorable par rapport à la moyenne nationale (+ 20 % et au-delà OU 20 % et en-deçà)

Pour les indicateurs d'état de santé (taux standardisés), les territoires avec un taux sans différence significative avec la moyenne nationale sont classés dans la catégorie « Autour de la moyenne nationale ». Pour des raisons de secret statistique ou de fiabilité, certaines données de santé se rapportant à des effectifs cumulés inférieurs à 11 ne sont pas présentées (ss : secret statistique).

Les données non disponibles sont notées « nd ».

Évolution du taux :

La dernière colonne des tableaux présente l'évolution du taux de chaque indicateur pour le territoire entre les deux périodes présentées dans le tableau. Le taux d'évolution a été calculé à partir des taux et 5 classes ont ensuite été établies :

- 🔰 : tendance à la baisse (taux d'évolution inférieur à 15 %)
- 🔌 : tendance légèrement à la baisse (taux d'évolution compris entre 15 % et 5 %)
- = : pas de différence entre les 2 périodes (taux d'évolution compris entre 5 % et + 5 %)
- 7 : tendance légèrement à la hausse (taux d'évolution compris entre 5 % et 15 %)
- 77 : tendance à la hausse (taux d'évolution supérieur à 15 %)

Pour les indicateurs de morbidité et de mortalité, un test statistique a été réalisé pour savoir si le taux standardisé sur l'âge de deux périodes différentes a évolué significativement. Les territoires avec un taux sans différence significative sont classés dans la catégorie « pas de différence entre les 2 périodes ».

Par ailleurs, pour accompagner la lecture des taux d'évolution, un code couleur a été affecté sur les symboles pour indiquer si le sens de l'évolution est jugé favorable (vert) ou défavorable (rouge) au regard des enjeux de prises en charge ou d'état de santé de la population.

SOURCES DES DONNÉES PRÉSENTÉES

1-4: Insee (RP) / 5-7: Observatoire des territoires / 8-9: Insee (RP) / 10: SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 11: Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 12-16: Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 17-20: Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 21-26: Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 27-30: Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 31-34: Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 35-38: Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 39-40: Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 41-42: Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 43: SNDS (DCIR, interrégimes) / 44-51 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 52-53 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 54-55 : SNDS (PMSI) / 56 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 57: ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 58: ARS-Cartosanté / 59-60: Drees, Insee (RP) / 61: ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 62: ARS-Cartosanté / 63: Drees, Insee (RP) / 64 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 65 : ARS-Cartosanté / 66 : Drees, Insee (RP) / 67 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 68 : ARS-Cartosanté / 69-76 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 77: SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 78-81: Observatoire régional des situations de fragilité du Grand Sud / 82: SNDS (DCIR, interrégimes) / 83-84: CRCDC NA / 85: ORU NA, Insee (RP) / 86: ORU NA / 87: Insee (Filosofi) / 88: Ministère de l'Action et des Comptes publics - DGFIP / 89 : Insee (Filosofi) / 90 : CNAF, CCMSA / 91 : CNAF, CCMSA, Insee (RP) / 92 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 93 : CNAF, CCMSA / 94 : CNAF, CCMSA, Insee (RP) / 95-100 : Insee (RP) / 101 : Observatoire des territoires / 102 : DREAL (SDES-RPLS) / 103 : Insee (RP), Statistiques locales / 104: Insee (RP) / 105: ONPE, Insee (RP) / 106: Observatoire des territoires / 107-108: Insee (RP) / 109: ONPE, Insee (RP) / 110-115: Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Insee (RP) / 116-117: NAFU / 118: Agreste / 119-121: GéoRisques / 122: GéoRisques, Insee (RP) / 123-126: Insee (RP) / 127: CNAF, CCMSA, Insee (RP) / 128-130 : Insee (RP) / 131 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 132-133: Insee (RP) / 134 : Insee (Filosofi) / 135 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 136-139 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 140 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 141 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 142-145 : Insee (RP) / 146-150 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 151 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 152-153: Cnamts, CCMSA, Insee (RP).





Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine

58 rue Abbé de l'Épée - 33000 BORDEAUX

Courriel: contact@ors-na.org / Site: www.ors-na.org

Retrouvez les indicateurs territorialisés sur la santé et ses déterminants sur le site de cartographie interactive de l'ORS Nouvelle-Aquitaine : https://www.ors-na.org/donnees-cartographies-dynamiques/

Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'ARS Nouvelle-Aquitaine







